

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre socio-éducatif - CSE

Informations sur le concours

Publié le :	29-12-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	02-03-2026
A propos du poste :	

Un concours externe sur titres est organisé aux Hôpitaux Civils de Colmar, en application de l'article 6, chapitre II du décret n°2019-54 susvisé, en vue de pourvoir 1 poste de cadre socio-éducatif.

Informations sur l'établissement

Nom :	HOPITAUX CIVILS DE COLMAR
Ville :	68000 Colmar
Site Web :	http://www.ch-colmar.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	31-01-2026
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature :

- Les fonctionnaires ou agents non titulaires des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 précitée, de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et qui ont la qualité de :
 - a) Assistant socio-éducatif ;
 - b) Conseiller en économie sociale et familiale ;
 - c) Educateur technique spécialisé ;
 - d) Educateur de jeunes enfants ;

e) Animateur s'ils sont titulaires du diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité « animation socio-éducative ou culturelle », mention « animation sociale ».

- Les candidats mentionnés doivent en outre être titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale prévu par l'article R. 451-20 du code de l'action sociale et des familles, ou d'une autre qualification reconnue comme équivalente par la commission instituée par l'article 8 du décret du 13 février 2007 susvisé.

Les conditions sont appréciées au 1er janvier 2026.

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande de candidature, les candidats doivent joindre un dossier retracant leurs acquis et leur expérience professionnelle, conformément au modèle qui figure en annexe de l'arrêté mentionné ci-dessus, accompagné notamment des pièces suivantes :

- Les diplômes ou certificats dont ils sont titulaires ;
- Un curriculum vitae dactylographié, le cas échéant accompagné d'attestations d'emploi.

Le dossier est à retirer sur demande par mail à concours@ch-colmar.fr.

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Hôpitaux Civils de Colmar

DRH

39, avenue de la Liberté

68024 COLMAR Cedex